

La finance fictive

Jean-Marie Harribey

11 avril 2009

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2009/04/11/la-finance-fictive>

J'avais attiré ici l'attention plusieurs fois sur la mystification des normes comptables qui font apparaître des gains et des pertes fictifs dans les bilans des grandes entreprises. J'avais notamment pris l'exemple de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dont le directeur général, Augustin de Romanet, avait, à la fin de l'année 2008, vendu la mèche. (Voir les textes précédents « Théorème de la finance : ce qui n'existe pas peut disparaître », 12 décembre 2008, et « Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font », 20 décembre 2008).

Eh bien, ça se confirme. La CDC vient de publier ses résultats pour l'année écoulée. Le journal *Les Échos* (9 avril 2009), dont la compréhension de l'économie est inversement proportionnelle à son adhésion au libéralisme, nous donne, naïvement, l'information.

En 2008, la CDC a perdu 1,5 milliard d'euros, alors qu'elle était bénéficiaire de 2,48 milliards en 2007 et de 3,65 milliards en 2006. La raison ? « C'est en fait l'effondrement des marchés qui fait basculer dans le rouge les comptes de l'établissement public, contraint de constater des moins-values sur son portefeuille de participations en vertu des normes IRFS », nous dit le journaliste Guillaume Maujean, en livrant la précision donnée par la direction de la CDC qu'il s'agit de « moins-values purement virtuelles, puisqu'elles sont liées à des titres qui n'ont pas été vendus ». Et l'éditorialiste François Vidal en rajoute sur l'« État impécunieux » dont la politique pourrait fragiliser un peu plus les fonds propres de la CDC.

Or ses fonds propres affichent un recul de 20,2 milliards d'euros (fin 2007) à près de 18 milliards (fin 2008), lequel n'est dû qu'à l'opération consistant à dévaloriser/revaloriser les actifs financiers au gré des fluctuations de la Bourse. La fiction érigée en indicateur de santé économique ou même simplement financière.